

Les Saisies : 5 et 6 mars 2022

Avec les thermiques, tout se complique !

Une trentaine de concurrents ont participé au report du vol et ski des Saisies, les 5 et 6 mars 2022. Comme d'habitude, le rendez-vous était au bar-restaurant « la cavale » à partir de 7h30 pour les inscriptions et un petit déjeuner. Un morceau de beaufort est offert à chaque participant, la journée commence bien. Merci Les Volatiles !

Samedi, deux manches se sont déroulées sur le secteur des Jorets (télésiège du Chozal). Ensuite, les conditions thermiques sont devenues trop fortes :

Manche 1 : 4 piquets à toucher en vol

Manche 2 : 4 cibles à toucher (au même endroit que les piquets)

A l'atterrissage, une cible à toucher et des lignes à franchir avec la ressource (plus on va loin, plus on marque des points).

Les redécollages étaient autorisés en cas de scratch sauf au deuxième atelier. La reconnaissance en vol était autorisée compte tenu de la neige croûtée, difficile à skier et du petit nombre de participants. Au cours de la journée, très rapidement, les conditions thermiques ont compliqué les manœuvres d'approche, mais permettaient de re-tenter certains ateliers (sans abuser de la patience des contrôleurs et des autres concurrents). Des conditions nouvelles pour le vol et ski mais qui n'ont pas empêché Eliot de réussir ses manches (4950pts sur un total de 5000pts !).

L'après-midi, une manche « saucisson » est organisée sur le secteur de la Légette, pour faire une animation visible depuis le village. La plupart des concurrents se sont faits piéger par le gradient et ont posé avant la cible. Un exercice toujours instructif !

Le soir, le repas traditionnel était organisé au restaurant « la cavale ».

Dimanche, la consigne est d'être au décollage le plus tôt possible (9h15), trois manches pourront être lancées sur le même parcours que la veille :

Manche 1, piquets à toucher en vol, il ne faut jamais toucher le sol pendant le parcours ;

Manche 2, touch dans les cibles ou la moitié des points si on touche le piquet en l'air, il ne faut pas glisser au sol en dehors des zones de touch ;

Manche 3, uniquement touch dans les cibles.

Après les manches, les vols sont interdits sauf au départ de Bisanne ou sur la manche mais le vent du Nord et les conditions thermiques ne le permettent pas.

A 15h00, nous nous retrouvons au bar-restaurant « la cavale » pour la remise des

prix. Les trois premiers « Hommes » et « Femmes » reçoivent des prix, puis de nombreux lots sont tirés au sort... On remarque la deuxième place au classement général d'Anne Bosvieux, juste derrière Eliot Nochez et le podium de Daphnée Ieropoli, une jeune de 17ans.

Résultats :

Femmes :

1^{ère} : Anne Bosvieux - 4700 pts - Voile Advance (Pi3)

2^{ème} : Daphnée Ieropoli - 2650 pts

3^{ème} : Valérie Pouteau - 2200 pts - Voile Advance (Pi 2)

Hommes :

1^{er} : Eliot Nochez - 4950 pts - Voile Advance (Sigma11)

2^{ème} : Sean Potts - 4350 pts - Voile Advance (Xi)

3^{èmes} ex-aequo : Jean-Yves Seveno Voile Gradient (Aspen3) et Thierry Moreau (Advance Pi3) - 4100 pts

Biplaces :

1^{er} : Eliot Nochez - 4400 pts - Voile Advance (Beta 6)

2^e : Famille Ieropoli - 2500pts

3^e : Etienne et Marie-Jo Coupez - 2250pts

Bravo et merci aux organisateurs, le club des Volatiles des Saisies, Isabelle Clément, la présidente, et Thierry Berod, directeur d'épreuve et tous les bénévoles. Merci aux sponsors pour les lots qu'ils ont offerts, Turbulence (T-shirts), Altitude (lunettes de soleil), ITV, Parapente Mag et la FFVL.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle épreuve !

Valérie et Renaud

[Facebook Renaud](#)